

Données en libre accès

Introduction

Cette partie des Lignes directrices sur les SNDS est consacrée à des problématiques qui doivent être prise en compte par les responsables des SSN pour favoriser l'ouverture et la transparence des services de statistique, ainsi que l'accessibilité et l'utilité des données. Elle traite des concepts et notions d'ouverture et de leur importance accrue pour promouvoir une gestion responsable et la transparence des gouvernements. Le débat se concentre sur les moyens d'ouvrir les systèmes, les services et les activités statistiques. Il s'inscrit dans le contexte d'initiatives et de normes gouvernementales.

Cette rubrique a été rédigée avec le concours de l'organisation Open Data Watch et de la Banque Mondiale.

Ouverture des gouvernements et des données

Que recouvre la notion « d'ouverture » ?

Les SSN font partie du gouvernement central. Le mouvement visant à promouvoir des statistiques plus ouvertes s'inscrit dans un processus plus vaste, dont l'objectif est de faire en sorte que les gouvernements soient plus transparents, plus efficaces et fonctionnent de façon plus démocratique, tout en favorisant l'innovation et la croissance. La Charte internationale sur les données ouvertes définit ces dernières comme « ...des données numériques accessibles dont les caractéristiques techniques et juridiques permettent la libre utilisation, réutilisation et redistribution par quiconque, en tout temps, en tout lieu »

Cette définition est concrétisée par six principes relatifs aux données ouvertes. Les quatre premiers concernent les caractéristiques juridiques et techniques des données ouvertes :

1. Des données ouvertes par défaut
2. Des données diffusées en temps opportun et exhaustives
3. Des données accessibles et utilisables
4. Des données comparables et interopérables

Les deux derniers principes décrivent l'objectif des données ouvertes et les possibilités créées par celles-ci :

5. Des données servant à l'amélioration de la gouvernance et de la participation citoyenne
6. Des données favorisant le développement inclusif et l'innovation

Depuis sa création en 2016, 16 gouvernements nationaux, dont 10 de pays en développement, ont adopté la Charte internationale sur les données ouvertes comme une déclaration d'engagement en faveur de l'accessibilité des données. Cette norme d'ouverture peut s'appliquer à de nombreuses activités et données produites par les gouvernements et les institutions publiques, voire à des activités privées d'intérêt général.

Il existe plusieurs initiatives internationales visant à promouvoir l'ouverture et la transparence dans la sphère publique. Le Partenariat pour un gouvernement ouvert (Open Government Partnership en anglais, ou OGP) est né de l'initiative d'un cercle de 11 pays en 2011, élargi à 75 aujourd'hui, dont 25 pays en développement et à revenu modéré. Les principes du gouvernement ouvert soulignent le caractère essentiel de l'ouverture pour des

sociétés plus inclusives, plus justes et plus durables. Ils visent à promouvoir les droits économiques, sociaux, culturels, civiques et politiques de chacun.

Les données ouvertes jouent clairement un rôle essentiel dans ce vaste mouvement. Au moment où les pays se développent et où le progrès technologique fait rage, l'éventail des données gérées par les gouvernements de même que leur volume sont en croissance rapide.

(1) La [Charte internationale sur les données ouvertes](#) est une initiative internationale constituée en réseau qui vise à promouvoir et à soutenir l'ouverture des données sous toutes ses formes.

(2) [Partenariat pour un gouvernement ouvert](#).

Pourquoi des données ouvertes ?

Même sans un engagement formel de la part des gouvernements en faveur des données ouvertes, les avantages potentiels de l'adoption de politiques et de pratiques officielles d'ouverture des données sont nombreux, même si elles représentent aussi des défis colossaux. Le but est de faciliter l'accès à tous les types de données produits par un service de statistique (indicateurs agrégés et autres statistiques, microdonnées relatives à des entités individuelles ou encore données géospatiales). Parallèlement, il ne faut pas perdre de vue les exigences de confidentialité concernant les données à caractère personnel.

Quelques avantages pour les SSN (3) .

- Rendre de nouvelles sources de données accessibles via des initiatives « open data ».
- Améliorer la confiance dans les statistiques officielles.
- Augmenter la qualité des statistiques officielles.
- Rendre les jeux de données accessibles à des fins de recherche, d'analyse et pour d'autres projets d'intérêt social et économique.
- Faciliter l'accès aux données des utilisateurs.
- Renforcer le statut de bien d'intérêt public et de ressource économique de la statistique officielle

Les données ouvertes sont également un moteur de croissance économique et de création d'emploi (4). Certaines études indiquent que le succès des économies en plein essor repose souvent sur une richesse d'informations, converties en connaissances et en divers autres produits plus complexes (5). Le McKinsey Global Institute (6) estime ainsi que les données produites par le gouvernement américain ont permis à des entreprises privées d'engranger au moins \$ 24 milliards par an, soit un revenu bien supérieur aux dépenses consacrées à la statistique officielle. Il avance en outre que le potentiel mondial des données gouvernementales ouvertes en termes d'avantages économiques se chiffre à trois mille milliards de dollars par an. Une autre étude menée par un groupe de travail de la CEE-ONU estime le retour sur investissement à US\$ 17 par US\$ 1 investi dans l'ouverture de l'accès aux données gouvernementales sur les performances scolaires (7).

(3) Banque Mondiale, [Open Data Challenges and Opportunities for National Statistical Offices](#).

(4) Open Data Institute, [The Value of Open Data](#).

(5) Hidalgo, Why Information Grows.

(6) Manyika et al., [Open Data](#).

(7) UNECE, Methodologies for Estimating Value of Official Statistics.

Données ouvertes et statistique officielle

Les Principes fondamentaux de la statistique officielle ne font pas explicitement mention des données ouvertes. Le Principe 1 met toutefois en avant l'obligation d'information de l'ensemble des citoyens qui incombe aux offices nationaux de statistique.

La statistique officielle constitue un élément indispensable du système d'information d'une société démocratique, fournissant aux administrations publiques, au secteur économique et au public des données concernant la situation économique, démographique et sociale et la situation de l'environnement. À cette fin, des organismes responsables de la statistique officielle doivent établir les statistiques officielles selon un critère d'utilité pratique et les rendre disponibles, en toute impartialité, en vue de rendre effectif le droit d'accès des citoyens à l'information publique (8).

L'ouverture et la transparence de leurs activités et des statistiques qu'ils produisent sont une préoccupation constante des SSN. Plus les statistiques officielles sont utilisées, plus leur valeur augmente. Favoriser l'accessibilité et l'utilisabilité des données est une mission essentielle de tout service de service de statistique. Dans les pays déjà engagés en faveur d'un gouvernement ouvert ou qui disposent déjà d'une politique officielle, le système de statistique national joue un rôle important. Dans de nombreux cas, ils mettent déjà activement en œuvre des programmes et des politiques de données ouvertes. Quand les initiatives de gouvernement ouvert n'englobent pas la statistique officielle, les dirigeants des services de statistique doivent tenter de construire des ponts afin de bénéficier d'une action à plus grande échelle en la matière, qui couvre tous les domaines. Dans les pays qui n'ont pas encore adopté la charte internationale sur les données ouvertes ou dont le gouvernement national n'a pas encore défini de politique officielle en la matière, il reste important pour les responsables des SSN d'identifier de quelle façon l'accès à leurs services et à leurs statistiques peut être ouvert.

La présente section est destinée à servir de guide pour l'intégration du principe des données ouvertes dans la préparation et la mise en œuvre de la SNDS.

(8) Nations Unies, [Principes fondamentaux de la statistique officielle](#).

Intégration du principe des données ouvertes dans la SNDS

Dans le cadre d'un programme de données ouvertes, la responsabilité des services de statistique nationaux concerne la compilation et l'ouverture à un plus large public des données. Il s'agit également de prendre des mesures proactives garantissant la libre utilisation, réutilisation et redistribution des données par quiconque, en tout temps et en tout lieu, quelle qu'en soit l'affectation requise et à condition qu'elles restent anonymes.

Chaque pays doit élaborer un plan en faveur des données ouvertes, qui s'inscrit dans un processus de planification stratégique plus vaste. Dans ce cas, les aspects liés aux données ouvertes sont intégrés à chaque grande phase de la préparation de la SNDS. En règle générale, cela englobe trois types d'activité : (i) évaluation de l'état, des forces et des faiblesses ; (ii) préparation et mise en œuvre d'un plan ; et (iii) élaboration d'un processus de suivi des progrès accomplis et d'évaluation des résultats.

Phase 1 : Évaluation

Plusieurs outils peuvent être utilisés pour déterminer dans quelle mesure un SSN et des

services de statistique spécifiques ont une démarche conforme aux principes relatifs aux données ouvertes, ainsi que pour identifier les points à améliorer et les mesures à prendre. Certains de ces outils sont destinés à l'évaluation du libre accès aux données au sein de l'ensemble du gouvernement, d'autres concernent plus particulièrement les activités des systèmes et des services de statistique nationaux.

Exemples d'outils et de cadres d'évaluation disponibles :

- L'outil d'évaluation de l'état de préparation en vue d'une initiative d'ouverture des données publiques (connue sous le nom ODRA) , est un composant essentiel de l'Open Data Toolkit de la Banque Mondiale. L'outil ODRA permet d'évaluer l'état de préparation à l'ouverture des données (par opposition à la maturité ou à l'efficacité d'un programme « open data »). Il s'agit d'un outil de diagnostic rapide et d'aide à l'élaboration d'un plan d'action sur mesure, adapté à la législation, aux institutions et à la demande/offre de données du pays concerné. L'outil ODRA comprend des analyses et des recommandations dans huit domaines : leadership, cadre politique / légal, institutions et capacités, offre de données, demande de données, engagement civique et capacités, financement et infrastructures nationales en matière de technologies de l'information. Les évaluations ODRA et les rapports correspondants résultent des efforts conjoints d'une petite équipe gouvernementale et d'une équipe de la Banque Mondiale. Cette méthodologie peut être appliquée au niveau national, infranational, à l'échelle d'une ville ou d'un service. Il existe des adaptations sectorielles de la méthodologie (énergie et transport).
- Le Baromètre Open Data (10) mis au point par la Fondation World Wide Web est un outil expert, actuellement disponible pour 92 pays, permettant d'évaluer le degré d'application des normes en matière de données ouvertes pour 15 catégories de données, dont les statistiques nationales. Il s'agit d'un rapport annuel consultable en ligne, qui analyse les tendances mondiales et propose des données comparables sur les pays et les régions du monde. Il repose sur une méthodologie complexe qui combine des données contextuelles, des évaluations techniques et des indicateurs auxiliaires.
- La Cadre commun d'évaluation (11) , également élaboré par la Fondation World Wide Web, est destiné aux pays et aux organisations de la société civile qui s'intéressent aux données ouvertes. Il peut être adapté en vue d'une utilisation dans différents environnements. Il définit le contexte et l'environnement du libre accès, la nature et la qualité des jeux de données, leurs modalités d'utilisation et l'impact local de l'initiative.
- L'Open Data Inventory (classement des offices de statistique effectué suivant l'indice ODIN) (12) est un outil d'évaluation conçu par l'organisation Open Data Watch , axé sur les données compilées et diffusées par les SSN sur leurs principaux sites Internet. Il évalue chaque année la mise en application des principes régissant l'ouverture des données. Les classements effectués suivant l'indice ODIN sont disponibles pour la majorité des pays en développement. L'évaluation couvre 20 catégories de données et 10 grands éléments regroupés sous deux intitulés : couverture et ouverture. Les résultats sont présentés sous forme de tableau, de façon à permettre les comparaisons entre différentes catégories de données, que ce soit au sein d'un même pays ou entre des pays différentes.

(10) Fondation World Wide Web, [Baromètre](#) Open Data.

(11) Davies, “[Towards Common Methods for Assessing Open Data.](#)”

(12) Open Data Watch, [Open Data Inventory](#).

Phase 2 : Mise en œuvre des programmes basés sur des données ouvertes

Suivant les résultats de l'évaluation, l'étape suivante consiste à concevoir et mettre en œuvre des programmes de données ouvertes spécifiques au sein du SSN dans son ensemble ou pour des services de statistique donnés. Les éléments spécifiques du programme varient en fonction des résultats de l'évaluation. S'agissant de la SNDS, il est cependant recommandé aux pays d'analyser trois principaux aspects.

Il est ainsi pertinent d'identifier un nombre limité d'actions relativement faciles et rapides à mettre en place. L'expérience réalisée par plusieurs pays indique que les actions suivantes ont contribué à ouvrir les systèmes de statistique :

- Activités de plaidoyer sur les avantages de l'ouverture de l'accès aux données, menées auprès des producteurs et d'autres parties prenantes. Le facteur humain est essentiel; les outils et les processus ne sont rien sans une réelle volonté de partager les données
- Renforcement de la confidentialité via des approches adaptées s'inscrivant dans les processus de production statistique
- Mise en place et consolidation des processus de contrôle de la divulgation de données statistiques
- Constitution d'archives de données nationales comprenant à la fois des métadonnées et des jeux de données complets d'enquêtes et de recensements (13)
- Mise en place et consolidation des processus de gestion et de diffusion des métadonnées, en s'appuyant sur les normes internationales (14)
- Amélioration de l'interaction et de la communication avec les utilisateurs de données, à la fois en ligne et via les conseils et forums
- Amélioration de la diffusion des données, notamment via les sites web dédiés aux statistiques, par exemple, permettant de télécharger directement des indicateurs et des séries de données dans des formats machine non propriétaires
- Documentation et diffusion d'informations sur les politiques et les pratiques en matière de données ; cela passe par une information régulière des utilisateurs de données et la tenue de statistiques d'utilisation
- Adoption et publication de conditions d'utilisation conformes aux normes applicables aux données ouvertes (licence Creative Commons BY-SA) (CC-BY) . (15).

Un programme de données ouvertes doit également prévoir une série de partenariats, sortant du cercle des parties prenantes. Il est ainsi possible de collaborer avec des concepteurs de logiciels à la création d'applications visant à aider les utilisateurs à analyser et exploiter différents types de statistiques. Il faut cependant veiller à éviter la prolifération de plusieurs types de logiciels et à assurer la compatibilité avec de nouveaux outils. Il est généralement efficace de présenter un maximum d'informations sous forme de cartes et d'infographies. L'un des défis pour les SSN consiste à trouver la solution informatique appropriée. La Banque Mondiale a rédigé un document de travail destiné à leur servir de guide (*Technical Assessment of Open Data Platforms for National Statistical Organizations*, en anglais uniquement) (16)

Enfin, il est primordial de veiller à ce que la séquence de réformes et de mesures soit correctement gérée. Dans de nombreux cas, le plan de mise en œuvre de la SNDS se concentre sur les deux à trois premières années, alors même que l'horizon de planification

est de cinq ans. Par conséquent, il peut être utile d'élaborer un programme de données ouvertes qui s'aligne sur le même calendrier que la SNDS, que ce soit au niveau de la budgétisation, de la planification des dépenses ou des activités opérationnelles.

(13) Le [Réseau IHSN \(International Household Survey Network\)](#) a conçu des outils et rédigé des lignes directrices couvrant de nombreux aspects de la gestion des enquêtes, notamment la gestion des données et la constitution d'archives.

(14) Exemple, le projet [Data Documentation Initiative](#) pour les statistiques agrégées et les séries de données chronologiques

(15) Creative Commons, [About the Licenses](#)

(16) Banque Mondiale, [Technical Assessment of Open Data Platforms for National Statistical Organisations](#).

Phase 3 : Suivi et garantie de continuité des progrès

Au moment de l'évaluation et de la préparation du plan d'action, les services de statistique et les SSN ont déjà identifié leurs objectifs à court et à plus long terme en matière de données ouvertes. Le processus de suivi comprend des mesures permettant d'identifier les changements dans la durée, de rendre-compte des progrès accomplis et de déterminer les adaptations nécessaires des plans. Exemples et de processus et de mécanismes pouvant être mis en œuvre:

- Surveillance de la disponibilité des jeux de données en libre accès (éventuellement fractions des données disponibles au sein du SSN)
- Sondages réguliers des utilisateurs de données via des enquêtes de satisfaction officielles, mais aussi sur des forums et dans le cadre de réunions
- Tenue de statistiques d'utilisation (de sites web, par ex.)
- Surveillance de l'utilisation des jeux de microdonnées
- Surveillance de la qualité des données (couverture, actualité, documentation, etc.)
- Mise en œuvre des processus de suivi, éventuellement complétés par des outils d'évaluation périodique

Intégration des données ouvertes dans la préparation de la SNDS

L'intégration d'une approche relative aux données ouvertes au sein du SSN passe généralement par une analyse et des plans d'action couvrant de nombreux domaines de l'activité statistique menée au sein du système, concernant chaque service de statistique, ainsi que les différents processus et les données qu'ils produisent. Les actions en matière de données ouvertes doivent être étroitement liées à d'autres processus, notamment au développement et à la mise en œuvre de cadres d'assurance de la qualité.

Il est important d'intégrer les questions relatives aux données ouvertes à d'autres composantes du processus général de préparation de la SNDS. Il est recommandé aux SSN qui utilisent des solutions telles que le Modèle générique du processus de production statistique (GSBPM) ou le plus récent Modèle d'activité générique pour les organisations statistiques (GAMSO) (17), qui constitue une prolongation du premier, d'y intégrer aussi les mesures relatives aux données ouvertes. A cet égard, l'élargissement du concept de données ouvertes aux activités statistiques ne doit pas être envisagé comme une action individuelle. Elle doit faire partie intégrante du processus de conception et de mise en œuvre de toutes les activités statistiques.

Principaux domaines de la SNDS potentiellement concernés par les actions relatives aux données ouvertes .

- **Gestion** – Identifier la personne au sein de l'équipe en charge de la SNDS qui sera responsable de la prise en compte et de l'intégration des questions relatives aux données ouvertes
- **Engagement** – Déterminer le soutien de haut niveau requis pour assurer le fonctionnement du programme de données ouvertes et faire en sorte qu'il soit effectif
- **Budgétisation et financement** – Faire en sorte que le budget de la SNDS soit adapté aux mesures proposées en matière de données ouvertes
- **Plaidoyer** – Obtenir le soutien et l'adhésion aux initiatives de données ouvertes dans l'ensemble du SSN et auprès des principales parties prenantes
- **Suivi, évaluation et rapports** – Les problématiques relatives aux données ouvertes doivent être mises en évidence dans le cadre du processus général de suivi et de reporting

Outils:

L'outil [ADAPT \(Advanced Data Planning Toolkit\)](#) sert de guide aux pays pour satisfaire la demande de données qui découle des ODD. Il comprend un module de calcul des coûts permettant de planifier la collecte des données ouvertes et de justifier les demandes de financement complémentaires. Cet outil contient également des renseignements utiles en vue de la définition d'un cadre de suivi du développement. Il permet d'identifier les lacunes en matière de financement, de données, de reporting et de ventilation. ADAPT est une création de PARIS21 destinée aux ONS.

Les [licences Creative Commons](#) permettent aux ONS d'accorder le droit d'utiliser et de réutiliser gratuitement des statistiques officielles. On distingue trois types de licences adaptés aux objectifs de diffusion des différents ONS.

Le [Global Open Data Index](#) constitue un outil de formation et de sensibilisation des citoyens à la situation en matière d'accès aux données gouvernementales dans leur pays. Basé sur une enquête participative, il représente l'avis de la société civile sur l'ouverture des jeux de données du gouvernement. Cet outil est proposé par l'organisation Open Knowledge International.

Le [réseau IHSN \(International Household Survey Network\)](#) a conçu des outils et rédigé des lignes directrices couvrant de nombreux aspects de la gestion des enquêtes, notamment la gestion des données et la constitution d'archives.

Le [Baromètre Open Data](#) est un outil d'évaluation de la prévalence et de l'impact des initiatives concernant les données ouvertes. Il regroupe des données comparatives permettant de classer les pays suivant des critères tels que le degré de préparation, de mise en œuvre et l'impact des initiatives de libre accès aux données. Il s'agit d'un outil conçu par la Fondation World Wide Web.

L'[Open Data Inventory \(classement réalisé suivant l'indice ODIN\)](#) est un outil d'évaluation de la couverture et de l'ouverture des statistiques officielles visant à détecter les lacunes, promouvoir des politiques de données ouvertes, améliorer l'accès et encourager le dialogue entre les offices nationaux de statistique (ONS) et les utilisateurs de données. Ce classement permet d'effectuer des comparaisons entre plusieurs sujets et pays. Il s'agit d'un outil conçu par l'organisation Open Data Watch.

Le modèle [ODRA \(Open Data Readiness Assessment\)](#) est un outil d'évaluation de l'état de préparation d'un gouvernement ou d'un service en vue de la mise en œuvre d'une initiative relative aux données ouvertes. Il évalue l'engagement des dirigeants en faveur des données ouvertes, la solidité du cadre légal en matière de statistique, l'état de préparation en vue de la gestion d'une initiative d'ouverture des données, la production et les procédures statistiques, mais aussi la demande de données ouvertes, le rôle polyvalent du gouvernement dans cet écosystème, le financement côté offre et côté demande ainsi que le niveau des infrastructures de soutien. Cet outil fait partie de l'Open Government Data Toolkit de la Banque Mondiale.

L'[Open Government Data Toolkit](#) est un ensemble de ressources destinées à aider les gouvernements à appréhender le concept de données ouvertes, ainsi qu'à planifier et mettre en place une initiative en la matière. Cette série d'outils intègre des études et des informations clés pour le lancement d'une initiative d'ouverture des données. Elle permet d'explorer les options technologiques disponibles, de promouvoir la demande et l'engagement auprès des utilisateurs, d'améliorer l'offre et la qualité des données, d'évaluer l'état de préparation du système et de demander une assistance technique et des financements. Il s'agit d'un ensemble d'outils proposé par la Banque Mondiale.

L'[Open Government Guide](#) est destiné à ceux qui œuvrent en faveur d'une transparence, d'une réactivité, d'une responsabilité et d'une efficacité accrues de leur gouvernement. Ce guide a été élaboré par la TAI (Transparency and Accountability Initiative) avec le soutien de l'Open Government Partnership.

Bonnes pratiques:

AUSTRALIE: [Corporate Plan 2016-17](#) (plan directeur 2016-2017, en anglais). Cette stratégie nationale en matière de statistique accorde la priorité aux actions collaboratives et aux partenariats, ainsi qu'à l'exploitation de nouvelles sources de données.

AUTRICHE: [Strategy 2020](#) (stratégie à l'horizon 2020, en anglais). Cette stratégie nationale traite des améliorations relatives aux données ouvertes et aux microdonnées, encourage le dialogue entre les experts internes et externes et envisage l'exploitation de nouvelles sources de données.

CANADA: [Corporate Business Plan](#) (plan directeur d'activités, en anglais). Stratégie nationale de développement de la statistique axée sur les progrès à réaliser dans le domaine des données ouvertes. Le document évoque des efforts en vue de l'amélioration de la diffusion des données auprès des utilisateurs et du développement d'une initiative d'ouverture des données.

DANEMARK: [Open Data Innovation Strategy \(ODIS\)](#) (stratégie d'innovation en matière de données ouvertes, en anglais). Politique en matière de données ouvertes visant à faciliter et à harmoniser l'accès aux données publiques.

GÉORGIE: [National Strategy for the Development of Statistics in Georgia \(2011-2014\)](#) (stratégie nationale de développement de la statistique pour la période 2011-2014, en anglais). Cet exemple de SNDS est axé sur l'amélioration de l'utilisation des statistiques. Il souligne les besoins concernant les politiques de diffusion, la publication des données à un format ouvert et le dialogue avec les utilisateurs.

KENYA : [Kenya Open Data Initiative](#). Engagement fort en faveur des données ouvertes, via le lancement du portail de données gouvernementales par le président kenyan.

MEXIQUE: [Mexico Open Data Readiness Assessment](#) (évaluation de l'état de préparation du Mexique aux données ouvertes, en anglais). Le document conclut à un bon état de préparation et attribue un rôle fort à l'Instituto Nacional de Estadística y Geografía (INEGI) en qualité de coordinateur. MEXIQUE: [National Digital Strategy](#) (stratégie nationale dans le domaine du numérique, en anglais). Politique en matière de données ouvertes, considérées comme une composante clé de la coordination et de la mise en œuvre des mesures décidées et de la promotion de l'engagement citoyen.

MOLDAVIE : [Strategy of National Statistics Development for the period 2008 - 2011](#) (stratégie nationale de développement de la statistique pour la période 2008 - 2011, en anglais). Ce document offre un bon exemple d'évaluation et de mise en œuvre des TCI. Il met l'accent sur l'accessibilité des données en ligne

MONGOLIE: [Program of Official Statistics Development \(2006-2010\)](#) (programme de développement de la statistique officielle pour la période 2006-2010, en anglais). Cette SNDS envisage la création de bases de données pour mettre des statistiques officielles à disposition des utilisateurs en ligne via des solutions « open data ». .

NAMIBIE: [Strategic Plan 2012/13 to 2016/17](#) (plan stratégique namibien pour la période 2012/2013 à 2016/2017, en anglais). Cet exemple de SNDS est axé sur l'amélioration de la possibilité de consulter les statistiques officielles en ligne dans des formats ouverts standards.

PHILIPPINES : [Open Data Philippines Action Plan 2014 - 2016](#) (plan d'action en matière de données ouvertes pour la période 2014-2016, en anglais). Ce document décrit la mise en place d'un portail de données gouvernementales en accès libre. L'objectif est de mettre à disposition des données dans des formats non propriétaires sous forme de métadonnées et sous licence d'utilisation ouverte.

RÉPUBLIQUE TCHÈQUE : [Czech Republic Open Data Initiative](#). Ce document vise à garantir la transparence des infrastructures de données de l'administration publique. Il souligne la nécessité de publier les données dans des formats ouverts.

SERBIE : [Master Plan: Official Statistics of Republic of Serbia - Development and Harmonization 2006 - 2008](#) (plan directeur de développement et d'harmonisation de la statistique officielle, en anglais). Cet exemple de SNDS traite de l'élaboration du site web de l'ONS et de l'ouverture de l'accès aux données. SERBIE : [Serbia Open Data Readiness Assessment](#) (évaluation de l'état de préparation de la Serbie à l'ouverture des données, en anglais). Le document conclut à un bon état de préparation, grâce à la stratégie d'administration en ligne et au plan d'action pour un gouvernement ouvert.

SIERRA LEONE: [A National Strategy for the Development of Statistics \(NSDS\) in Sierra Leone 2008 - 2012](#) (stratégie nationale de développement de la statistique pour la période 2008-2012, en anglais). Cet exemple de NSDS décrit les données ouvertes comme un besoin fondamental du SSN, ainsi que les mesures de promotion de l'accès en ligne aux données. SIERRA LEONE : [Sierra Leone Open Data Readiness Assessment](#) (évaluation de l'état de préparation du Sierra Leone aux données ouvertes, en anglais). Le document souligne la nécessité de consolider le rôle de Statistics Sierra Leone (SSL) via une représentation accrue et un plus grand engagement dans les activités concernant les données ouvertes.

INTERNATIONAL : [Data Documentation Initiative](#). Norme internationale pour les données de recensement et d'enquête.

Données en libre accès

NSDS GUIDELINES (<https://nsdsguidelines.paris21.org>)

L'initiative [SDMX \(Statistical Data and Metadata Exchange\)](#) est une norme internationale pour les statistiques agrégées et les séries de statistiques chronologiques.

Source URL: <https://nsdsguidelines.paris21.org/fr/node/530>